

# CFG-OA

## PV

**Date :** le vendredi 20 mai 2022

**Heure :** 13h30

**Lieu :** Glaverbel

### Contenu de la réunion :

---

#### **Agenda de la réunion du 20 mai 2022 :**

##### **1. APPROBATION DU PV**

- 1.1. Approbation du PV du 22 avril

##### **2. COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL**

- 2.1. Chambre wallonne
- 2.2. Chambre des matières bruxelloises
- 2.3. GT Stage

##### **3. JURIDIQUE**

- 3.1. Modification du contrat d'architecture type

##### **4. CONSEIL NATIONAL - Cfg-OA**

/

##### **5. FINANCES**

/

##### **6. COMMUNICATION**

- 6.1. Campagne de sensibilisation
- 6.2. Imagin'Art

##### **7. INFORMATIQUE**

/

##### **8. DIVERS**

- 8.1. Demande formulée par la NAV relative à la création d'un GT portant sur la loi de 1939
  - 8.2. Demande du Conseil du Hainaut – Soupçon de fraude de la part de l'UWA
  - 8.3. Relevés statistiques
-

Vu l'absence du quorum requis pour décision lors de la réunion du 22 avril 2022, le point 8.1 de l'ordre du jour de cette réunion fera l'objet d'une seconde délibération.

A l'entame de la séance, le Président souhaiterait que soient ajoutés en annexe du PV de la séance du 22 avril, les documents relatifs aux servitudes de distance (et comprenant des schémas explicatifs) communiqués par madame M.

## 1. **APPROBATION DU PV**

### 1.1. PV du 22 avril 2022

DECISION : le PV du Cfg-OA du 22 avril 2022 est approuvé.

## 2. **COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL**

### 2.1. Chambre wallonne

- Communication au cabinet Borsus du projet adapté de l'annexe 4 du CoDT : courrier conjoint Ordre – UVCW
  - Avis d'incomplétude : rappel adressé au cabinet Borsus concernant la circulaire promise
  - Entrevue avec les fonctionnaires-délégués
  - Airplan : logiciel de renseignements urbanistiques : à examiner
  - Task-Force CoDT : demande de l'Ordre de la maintenir (fonctionnaire de la commune de Perwez)
- 
- Communication au cabinet Borsus du projet de l'annexe 4 du CoDT modifiée : un accord a été trouvé auprès de tous les intervenants (dont l'U.V.C.W.). Un courrier a donc été envoyé au cabinet BORSUS en vue d'une adaptation de l'annexe 4. L'Ordre espère recevoir une réponse positive et ce d'autant plus que le projet adressé a été établi en tenant compte d'une future digitalisation.
  - Avis d'incomplétude : un rappel a été adressé au cabinet Borsus concernant la circulaire promise par ce dernier. L'Ordre attend l'envoi en région wallonne d'un courrier équivalent à celui adressé par le cabinet SMET en région bruxelloise.
  - Entrevue avec les fonctionnaires-délégués : une rencontre (par vidéo-conférence) a eu lieu avec madame Anne-Valérie BARLET (fonctionnaire-déléguée) de la DGO4 de Liège. Madame Barlet a, comme ses collègues, notamment déploré un manque d'effectif pour traiter les dossiers.
  - Airplan : le Président a eu l'occasion de découvrir la fiche informative de ce logiciel de renseignements urbanistiques. Un webinaire, auquel le Président

assistera, est d'ailleurs organisé le 24 mai. Ce logiciel a été mis au point par un prestataire privé et sera donc payant.

- Task-Force CoDT : celle-ci est inactive depuis deux ans. Les réunions, selon l'avis du cabinet du ministre, ne sont plus nécessaires dans la mesure où la Task-Force dispose actuellement d'un nombre suffisant de questions et de réflexions et que celles-ci doivent maintenant être traitées.

#### POUR INFO

### 2.2. Chambre des matières bruxelloises

- Réunion Urban.Brussels : digitalisation
  - Enquêtes publiques et commissions de concertations : note du 30/04/2022 adressée au cabinet de Pascal Smet
  - Arrêté « dispenses » : analyse de l'arrêté en cours.
- Réunion Urban.Brussels : madame MAZARAKY, monsieur BANETON et F. LAPOTRE ont assisté à une réunion dont le sujet était l'avancement de la digitalisation des demandes de permis d'urbanisme à Bruxelles. Cette digitalisation concernera dans un premier temps les secteurs publics et régionaux et dans un second temps, les secteurs privés et communaux. Fin 2022 a été fixée comme échéance.  
Pour finaliser le projet, un dialogue informatique entre l'Ordre et la Région devra être mis en place et ce afin de vérifier les données des architectes renseignés dans les demandes de permis, ce qui permettra de lutter efficacement contre les exercices illégaux de la profession.

Il est d'ailleurs constaté un nombre important de demandes de régularisations : les délais trop longs pour l'obtention d'un permis génèrent la réalisation de travaux sans demande de permis préalable.

Il peut être constaté une réelle volonté de collaboration avec les services de l'Ordre, ces derniers étant disposés à effectuer les tests informatiques nécessaires.

Des moyens conséquents ont été mis en place par Urban.brussels pour concrétiser cette digitalisation dans les meilleurs délais.

- Enquêtes publiques et commissions de concertations : communication au cabinet du Secrétaire d'Etat Pascal Smet de la note relative aux enquêtes publiques et aux commissions de concertation. Cette note développe un argumentaire qui se conclut par des propositions concrètes dont l'une d'elles consiste à organiser les enquêtes publiques et les commissions de concertations plus en amont dans la procédure.
- Arrêté « dispenses » : l'analyse de l'arrêté est en cours.

#### POUR INFO

### 2.3. GT Stage

Présentation du projet de réforme du stage à 14h00.

Le GT stage qui comprend au moins un représentant par Conseil Provincial (responsable de la commission de stage) se réunit depuis plusieurs mois.

De nombreuses propositions ont été mises sur la table, il est néanmoins utile de préciser deux choses :

- certaines de ces propositions sont défendues par l'ensemble des membres du GT, en revanche, d'autres ne semblent pas faire l'unanimité.
- ce travail ne représente qu'une première étape puisqu'il s'agit de compétences nationales qui devront nécessairement aboutir à un accord des deux sections linguistiques.

Les modifications qui seront approuvées par le Cfg-OA devront de-facto être proposées au Conseil National pour un accord définitif. Un GT National est mis sur pied en ce sens.

DECISION : le Cfg-OA valide l'orientation générale reprise dans la proposition du GT Stage telle que présentée ce jour.

## 3. JURIDIQUE

### 3.1. Modification du contrat d'architecture type

Il est proposé d'adapter le contrat d'architecture type et plus particulièrement la clause relative aux données personnelles afin de l'améliorer.

Le projet d'adaptation est annexé à l'ordre du jour. Le Cfg-OA marque-t-il accord sur celui-ci ?

DECISION : le Cfg-OA marque son accord sur le projet d'adaptation du contrat type et notamment sur la clause modifiée.

## 4. CONSEIL NATIONAL - Cfg-OA

/

## 5. FINANCES

/

## 6. COMMUNICATION

### 6.1. Campagne de sensibilisation

Lors de la séance du 22 avril 2022, le Cfg-OA a décidé de lancer la première phase de la campagne de publicité, à savoir, la réalisation et l'analyse d'une enquête permettant de connaître l'image de l'architecte auprès du grand public.

Pour ce faire, un GT « Communication » (un membre par Conseil) doit être constitué, GT qui devra également rédiger un cahier des charges visant à diffuser un appel d'offre en vue de la désignation d'une société chargée de mettre en place la campagne de sensibilisation/publicité projetée.

Candidatures réceptionnées en vue de la composition du GT « Communication » :

- Conseil de BCBW : madame Ariane HECHT et monsieur A. d'UDEKEM d'ACUZ en tant suppléant
- Conseil de Hainaut : madame Stéphanie AMEELS
- Conseil de Liège : monsieur Jean-Yves JEHOULET
- Conseil de Luxembourg : Audrey DE SMEDT
- Conseil de Namur : madame Catherine BARTHOLOME

DECISION : le Cfg-OA valide la composition du GT « Communication » telle que proposée ce jour, à savoir : madame Ariane HECHT et monsieur A. d'UDEKEM d'ACUZ en tant suppléant pour Conseil de BCBW ; madame Stéphanie AMEELS pour le Conseil de Hainaut, monsieur Jean-Yves JEHOULET pour le Conseil de Liège, Audrey DE SMEDT pour le Conseil de Luxembourg et madame Catherine BARTHOLOME pour le Conseil de Namur.

### 6.2. Imagin'Art

Dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> édition du Festival « New European Bauhaus » organisé à Bruxelles début juin 2022 par les instances européennes, le Comité de Direction a mis en place un événement « exceptionnel » dont l'essence est de rappeler que l'architecture est un art et fait partie du domaine culturel.

Cet événement se déroulera le 9 juin 2022 à 17 heures 30 à la bibliothèque Solvay avec comme intervenants :

- François Schuiten ;
- Benoît Peeters ;
- Marie-Françoise Plissart ;
- Pierre Marcolini ;
- Francis Metzger.

Le fil rouge de l'événement sera évidemment l'architecture et ses liens avec les autres arts avec en toile de fond l'imaginaire, le rêve -qui est peut-être réel-, l'illusoire .... Et Bruxelles !

L'invitation a été envoyée aux architectes dans un premier temps et à des invités VIP dans un second temps, le but étant de faire salle comble.

La bibliothèque peut accueillir 150 invités et il y a déjà 60 inscriptions.

Cet événement est hors norme comparé à ce qui est généralement organisé par l'Ordre.

POUR INFO

## **7. INFORMATIQUE**

/

## **8. DIVERS**

### 8.1. Demande formulée par la NAV relative à la création d'un GT portant sur la loi de 1939

Lors de la séance du 18 mars, le Cfg-OA a décidé de lancer un appel à candidats afin de désigner un représentant pour participer au GT de la NAV.

A ce jour, le secrétariat du Cfg-OA a réceptionné les candidatures suivantes :

- Jean Thiry (uniquement si traduction possible) ;

La réunion de mise en place ayant déjà eu lieu, Igor Baworowski avait accepté de représenter le Cfg-OA à cette première réunion.

Le point a été abordé lors de la réunion du Cfg-OA du 22 avril 2022 et les débats relatifs au point 8.1. figurent dans le PV du 22 avril 2022.

Aucune décision n'a été prise.

DECISION : Cfg-OA valide la candidature de monsieur BAWOROWSKI pour représenter le Cfg-OA au sein du GT créé par la NAV.

### 8.2. Demande du Conseil du Hainaut – Soupçon de fraude de la part de X

POUR INFO

### 8.3. Relevés statistiques

Présentation des relevés statistiques des Conseils provinciaux.

POUR INFO

**FIN DE LA REUNION : 17h20.**